

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 mai 2023

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Attribution d'un prix au lauréat dans le cadre du « Prix des lycéens de Sceaux 2023 »

Rapporteur : Jean-Philippe Allardi

La Ville et sa Bibliothèque, en partenariat avec la librairie le Roi Lire, les lycées Marie-Curie, Lakanal et son annexe Dupré, ont organisé, pour la cinquième édition, « Le Prix des lycéens de Sceaux » pour lequel les lycéens de Sceaux sont invités à élire un premier roman français, parmi une sélection de quatre titres issus de la rentrée littéraire d'automne.

Ce prix est destiné à soutenir et récompenser la jeune création littéraire française auprès du public lycéen de Sceaux.

En amont, l'équipe de la bibliothèque sollicite les maisons d'éditions pour qu'elles adressent, si elles souhaitent participer, des premiers romans édités à compte d'éditeur sous format papier et/ou numérique. Il s'agit obligatoirement de littérature générale française adulte et écrite à une seule main.

Une présélection de quatre ouvrages est effectuée par un comité constitué des professeurs documentalistes, des professeurs de français des classes participantes, au sein des trois lycées, et de deux bibliothécaires.

Les classes volontaires s'inscrivent par l'intermédiaire de leurs professeurs documentalistes à la rentrée scolaire de septembre (une classe par établissement).

Les quatre romans proposés aux lycéens pour l'édition de 2023 étaient :

- *Les enfants endormis* d'Anthony PASSERON, aux éditions Globe,
- *En salle* de Claire BAGLIN, aux éditions de Minuit,
- *Tenir sa langue* de Polina PANASSENKO, aux éditions de l'Olivier,
- *La passagère* d'Amélie FONLUPT, aux éditions Rivages.

Le vote des lycéens s'est déroulé les 23, 24 et 28 mars 2023, encadré par les professeurs de lettres des classes participantes, les professeurs documentalistes et la Bibliothèque.

Les classes de première HLP des lycées Marie-Curie et Lakanal, et un groupe de l'annexe Dupré du lycée Lakanal ont répondu à l'invitation de la Ville et participé au concours.

Depuis sa 2^e édition en 2020, afin de davantage valoriser et récompenser l'auteur sélectionné, comme cela se pratique dans de nombreux prix littéraires, le prix est doté d'un montant de 750 € attribué au lauréat. En contrepartie de ce prix, l'auteur lauréat s'engage à venir pour une séance de rencontre avec les lycéens et le public pour échanger avec eux sur son œuvre et son parcours.

Depuis 2022, les auteurs des romans sélectionnés s'engagent à venir rencontrer le public scéen et les classes entre les mois de janvier et mars. Cette année la rencontre a eu lieu au cinéma le Trianon et a été animée par la journaliste littéraire Elisabeth PHILIPPE.

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir décider de l'attribution du prix au lauréat, soit la somme de 750 € à Anthony PASSERON auteur du roman *Les enfants endormis* (éditions Globe).